

**Objet : MAPA 2017-CAA-030 Nettoyage des bâtiments intercommunaux**

**Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,**

Vu les articles L.2122.18, L.2122.22, L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 8 du Conseil d'Agglomération en date du 05 janvier 2017 donnant délégation au Président, ou à défaut à son représentant concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 209 000 € HT et toute décision concernant les avenants – sauf ceux portant sur des augmentations supérieures à 5 % du montant initial des marchés d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT – lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'arrêté 2017-005 donnant délégation à François CANTAMESSA pour les affaires concernant les services à la population et les instructions ADS de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu l'arrêté 2017-166 donnant délégation complémentaire à François CANTAMESSA pour les affaires traitant du suivi technique du patrimoine immobilier existant et créé par la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Considérant qu'il y a lieu de faire appel à un prestataire pour la réalisation des prestations relatives au nettoyage des bâtiments intercommunaux,

Vu la consultation engagée pour cette affaire et les offres présentées par les candidats,

**Décide**

**Article 1 :** Le marché « **MAPA 2017-CAA-030 Nettoyage des bâtiments intercommunaux** » est confié aux entreprises suivantes :

- **A4 SERVICES** - 450 avenue des XV<sup>e</sup> JO - 73600 Moutiers, pour les lots suivants :
  - o Lot 1 - Nettoyage sols et mobiliers bâtiments – Secteur Région Albertville  
Montant estimatif du lot extrait du BPU : 41 102,50 € HT
  - o Lot 2 - Nettoyage sols et mobiliers bâtiments - Secteur Haute Combe de Savoie  
Montant estimatif du lot extrait du BPU : 16 963,20 € HT
  - o Lot 3 - Nettoyage sols et mobiliers bâtiments - Secteur Beaufortain  
Montant estimatif du lot extrait du BPU : 467,25 € HT
  - o Lot 4 - Nettoyage sols et mobiliers bâtiments - Secteur Val d'Arly  
Montant estimatif du lot extrait du BPU : 333,00 € HT
  - o Lot 6 - Nettoyage des vitres des bâtiments intercommunaux - Secteur Haute Combe  
Montant estimatif du lot extrait du BPU : 238,00 € HT
  - o Lot 8 - Nettoyage des vitres des bâtiments intercommunaux - Secteur Val d'Arly  
Montant estimatif du lot extrait du BPU : 379,00 € HT
- **BOUKORT NETTOYAGE** - 756 rue Commandant Dubois - 73200 Albertville, pour le lot suivant :
  - o Lot 5 - Nettoyage des vitres des bâtiments intercommunaux - Secteur Région Albertville  
Montant estimatif du lot extrait du BPU : 16 278,40 € HT
- **NDC DELEGLISE CLAUDE SARL** - 80 chemin de la Dent de Cons - 73 400 Ugine, pour les lots suivants :
  - o Lot 7 - Nettoyage des vitres des bâtiments intercommunaux - Secteur Beaufortain  
Montant estimatif du lot extrait du BPU : 554,00 € HT

**Article 2 :** Le marché est prévu pour une durée de 1 an. Le marché est un accord-cadre à émission de bons de commande avec maximum de 89 000 € HT pour l'ensemble des lots.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

**Article 4 :** Mme la Directrice Générale des Services et Mme la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil d'Agglomération.

Fait à Albertville, le 02 octobre 2017

Le Vice-président délégué au  
suivi technique du patrimoine immobilier,  
François CANTAMESSA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20171002-AD\_2017-200-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2017

Publication : 29/09/2017